



Modalités de versements

En application de la loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, le Préfet de région publie, au plus tard le 31 décembre de l'année au titre de laquelle la taxe d'apprentissage est due, la liste des établissements habilités à percevoir la taxe d'apprentissage. L'école de la deuxième chance en Val d'Oise figure sur cette liste.

L'article 162 de la loi de modernisation de l'économie n°2009-776 du 4/08/2008, autorise l'affectation à l'école de la deuxième chance en Val d'Oise de la taxe d'apprentissage.

Dans le formulaire de déclaration, merci d'indiquer « école de la deuxième chance en Val d'Oise » dans la rubrique bénéficiaire du hors quota catégorie A, et du hors quota catégorie B (par cumul) et le montant (ou le pourcentage) de taxe affectée.



e2c⁹⁵

Devenez partenaire en versant votre taxe d'apprentissage

Mes chers collègues chefs d'entreprises

Vous le savez l'école de la deuxième chance en Val d'Oise s'est ouverte sur deux sites en 2009 en attendant un troisième en 2010 vers Cergy.

Le site d'Argenteuil-Bezons a ouvert en mai 2009 et celui de Sarcelles (VDF) en octobre avec très rapidement un plein voire un trop plein de candidats motivés. Nos financements sont assurés par les collectivités territoriales (région, département, communautés d'agglomérations) et l'état. Toutefois les fonds structurels européens ne sont pas garantis dans la durée et la pérennité de l'école peut se trouver remise en cause.

Nous avons obtenu par décision publiée au journal officiel le 4 janvier 2010 la possibilité de recevoir une partie de votre taxe d'apprentissage. C'est pour nous une marque de reconnaissance du travail accompli dès la mise en route de l'école.

Ce que vous déciderez de nous affecter via vos OCTA nous permettra de financer certains investissements et de mettre en œuvre des moyens et techniques supplémentaires qui permettront à nos stagiaires de mieux encore se préparer à une entrée dans la vie active voire dans votre entreprise.

Ces quelques centaines ou milliers d'euros que chacun d'entre vous voudra bien nous allouer en fonction de ses possibilités sur les quotas adéquats seront dépensés au mieux de nos intérêts communs et un compte rendu de l'utilisation de ces fonds sera fait en fin d'année civile.

Je compte sur votre soutien financier pour que cette seconde chance donnée à ceux qui en veulent soit un facteur d'accélération dans leur réussite.

À votre disposition

Jean-Paul Lesage

Président de l'e2c 95

Vos contacts pour toutes demandes de renseignements

Jean-Christophe POULET

Directeur

Jean-christophe.poulet@e2c95.fr

Jeanne Laure VALLET

Responsable Administrative et financière

Jean-laure.vallet@e2c95.fr

Site de Val de France

13, rue de l'Escouvrier · 95200 Sarcelles

Site d'Argenteuil

95, rue Paul Vaillant Couturier · 95100 Argenteuil

Standard : 01 34 04 10 02

Site : www.e2c95.fr



Donnez du sens à votre **taxe d'apprentissage**



L'e2c95, Partenaire du monde de l'entreprise

Nos stagiaires, recrutés sur la motivation, seront peut-être vos futurs salariés.

Avec l'e2c95, votre **taxe** permettra :

- la remise à niveau des jeunes de 18 à 25 ans motivés par une insertion professionnelle,
- le suivi par un coordinateur des stages en entreprises,
- d'apporter une **réponse innovante** pour développer l'employabilité de jeunes adultes.

Votre taxe contribuera à développer le lien entre le monde de l'entreprise et l'e2c95.

50 % du temps de formation : stage en entreprise, découverte du monde du travail.

Nos objectifs

- aider à acquérir les premiers gestes professionnels,
- aider à comprendre l'environnement socio-professionnel,
- évaluer, confirmer et valider la motivation du stagiaire en milieu professionnel,
- valider le compte rendu de stage avec les tuteurs de l'entreprise.



L'e2c est membre du MEVO*.

La chambre de commerce et d'industrie, et la chambre des métiers et de l'artisanat sont membres fondateurs de l'e2c95.

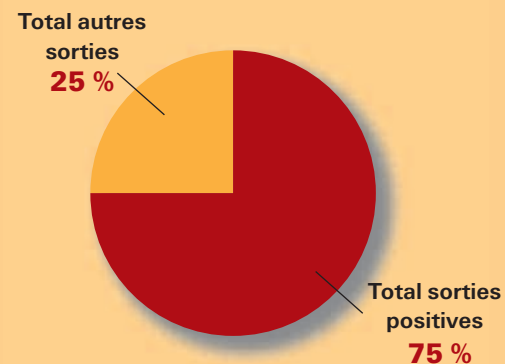
Le groupe Lacroix, Super U, le groupe UNIBAIL, le CFA FORMAPOSTE, ADP, l'AIBT, la SAVI, la RATP, EDF et plus de 150 entreprises ou artisans accueillant nos jeunes en stages sont partenaires de l'e2c95.

Nos premiers résultats

Le site d'**Argenteuil-Bezons** a accueilli 113 stagiaires depuis **mai 2009**.

Le site de **Val de France** a accueilli 51 stagiaires depuis **octobre 2009**.

Statistiques sur les 40 premières sorties



Une sortie positive est soit :

- l'inscription dans une formation qualifiante,
- l'obtention d'un CDD de plus de 6 mois, un CDI ou un contrat aidé.

* Mouvement des Entreprises du Val d'Oise.